

COVID-19 : Bureaux de l'OCRCVM

Le 20 mars 2020

La santé et la sécurité de nos employés et de tous les participants aux marchés canadiens sont d'une importance primordiale pour l'OCRCVM. Par conséquent, compte tenu de la situation liée à la COVID-19, tous les bureaux de l'OCRCVM sont maintenant fermés jusqu'à nouvel ordre, nos employés travaillant à distance.

Nous continuons d'assumer l'ensemble de nos responsabilités réglementaires essentielles, notamment celle de surveiller en temps réel toutes les opérations effectuées sur les marchés des titres de capitaux propres du Canada. Nous communiquons fréquemment avec les principales parties intéressées, dont les Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Nous continuons de surveiller les directives des gouvernements et des autorités de la santé publique et, à mesure que la situation évoluera, nous adapterons nos plans et transmettrons d'autres communications au besoin.

Si vous devez communiquer avec quelqu'un de l'OCRCVM, veuillez consulter la [page Pour nous joindre](#) de notre site Web. Comme nous pourrions vous répondre avec un certain retard, nous vous remercions d'avance de votre patience et de votre compréhension.

Nous vous souhaitons de rester en santé et mettrons à jour le présent message à mesure que la situation changera.